



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVIII (1903)

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1903

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1903

PRÉSIDENTE DE M. BRETIN.

La Société a reçu :

New-York : Torrey botan. Club ; Bull. XXX, 4-12. — Marseille : Soc. hort. botan. ; Bull. 584-594. — Paris : Soc. nat. hort. Fr. ; Journal IV, 5-12. — Feuille jeunes naturalistes XXXIII, 391-398. — Soc. botan. Fr. ; Bull. L, 7-9.

COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL présente quelques plantes en fruit, qu'il a rapportées de la région littorale des Alpes-Maritimes : *Pistacia lentiscus*, *Arbutus unedo*, *Quercus ilex* et *Q. suber*, *Myrtus commanis*, *Daphne gnidium*, *Smilax aspera*, *Rosmarinus officinalis*.

M. Viviani-Morel montre ensuite un fruit de *Cydonia vulgaris* cueilli dans les jardins de la Mortola, et remarquable par sa grosseur ; il présente aussi des Bruyères vulgaires qui étaient encore fleuries au milieu du mois de novembre, tandis que, le plus souvent, la floraison de cette plante ne se prolonge pas après le mois de septembre.

M. le D^r L. BLANC présente des fruits de *Pavia californica* et de *Cydonia californica*, puis un cône de *Pinus cembra* qui est composé de deux fruits soudés l'un à l'autre.

M. SAINT-LAGER donne connaissance d'une circulaire envoyée par le Comité international de botanique, qui se réunira à Vienne, en 1905, dans le but de reviser le Code des lois de la nomenclature adopté en 1867 au Congrès de Paris. Les botanistes qui désirent proposer au Congrès de Vienne des modifications ou des additions au susdit Code sont invités à envoyer, avant le 30 juin 1904, à M. Briquet, directeur du jardin botanique de Genève, leurs propositions avec commentaires justificatifs sous forme de mémoires imprimés en français. Il est toutefois recommandé aux auteurs de traduire leurs mémoires en allemand, en anglais et

en italien. Après délibération et examen de tous les documents, la Commission rédigera un projet de Code qui sera adressé, avant la fin de décembre 1904, à toutes les Sociétés s'occupant de Botanique.

Du fait même que des botanistes éminents proposent de réviser le Code des lois de 1867, résulte une conséquence importante. Ce Code n'est donc pas, comme quelques-uns le croyaient, une arche sainte intangible. De même que toutes les institutions humaines, il est donc perfectible. Puisque la science progresse incessamment, le langage qui en est l'expression ne peut donc rester immuable et doit être adéquat aux idées qu'il est utile d'exprimer. Enfin, il sera donc permis d'expulser de la nomenclature tous les noms faux et de corriger ceux qui sont vicieux dans la forme par violation des usages orthographiques et grammaticaux établis depuis vingt siècles dans la langue latine.

S'il est nécessaire que le langage évolue suivant les besoins de la science, on ne saurait conserver le principe illogique de la *fixité des noms* de famille, de genre et d'espèce formulé dans l'article 15 du Code des lois de 1867 :

« ART. 15. — Chaque groupe de végétaux ne peut porter dans la science qu'une seule désignation valable, savoir la plus ancienne adoptée par Linné, ou donnée par lui ou après lui. »

Par une déplorable contagion, ce même principe, a été ensuite adopté pour la nomenclature zoologique aux Congrès tenus à Marseille en 1877, à Bologne en 1881, à Paris en 1889. Il est fort heureux qu'une doctrine tendant à immobiliser à perpétuité le langage scientifique n'ait été conçue par aucun de nos devanciers du XVIII^e siècle, car s'il en eût été autrement, nous n'aurions ni la nomenclature binominale généralisée par Linné, ni l'admirable nomenclature chimique inventée par Lavoisier, Guyton de Morveau, Berthollet et Fourcroy.

Le principe de la fixité des noms assurée par la règle inflexible de priorité avait été imaginé dans le but de préserver la nomenclature de la perturbation que pourraient y apporter les novateurs. C'est la mise en pratique du système politique qui consiste à supprimer toute liberté, afin d'éviter les abus possibles. En matière de langage scientifique, il suffit de ne pas accepter les innovations mauvaises ou même inutiles et de maintenir avec fermeté les formules consacrées par un long usage à

condition qu'elles ne soient ni inexactes, ni incorrectes. En définitive, la priorité des noms de plantes est un fait historique, mais n'est pas une base scientifique.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1903

PRÉSIDENTE DE M. BRETIN.

La Société a reçu :

Zürich : Schweizerische botan. Gesellschaft; Berichte XIII. — Moulins : Revue scient. du Bourbonnais par Ern. Olivier XVII, 183-192. — Odessa : Club alpin de Crimée 1903, 7-10. — Paris : Journal de botanique, par L. Morot XVII, 5-12.

ADMISSIONS

Sont admis comme membres titulaires de la Société :

Miss Ellen Willmott; Great Warley (Essex, Angleterre);
M. Pissot, étudiant en pharmacie, cours Lafayette, 127;
M. Cheminade (Pierre), pharmacien-adjoint des Hôpitaux.

COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL montre une riche collection de *Hieracium* qui faisait partie de l'herbier de feu Borel. On sait combien est difficile la détermination exacte des espèces de ce genre si polymorphe. Les descriptions données dans les Flores sont souvent insuffisantes; c'est pourquoi une collection de plantes sèches est presque indispensable comme moyen adjuvant de diagnostic.

M. le D^r L. BLANC montre des fruits d'*Anona cherimolia*, de *Psidium piriferum* (vulg. Goyave), de *Mangifera indica* (vulg. Mangue) et de *Physalis somnifera*. Il décrit leur structure et indique leur usage et leur pays d'origine.

M. VIVIAND-MOREL fait remarquer qu'on ne saurait apprécier la saveur des fruits cueillis avant leur complète maturité, puis